

Ecole municipale des sports

Inscriptions à partir du 2 septembre
de 9h à 11h30 au gymnase Marcel Cerdan.

Reprise des entraînements
le 23 septembre.

Accueil des enfants à partir de 4 ans.
Cotisation-assurance : de 51 € à 101,45 €
en fonction du quotient familial.

Fournir 1 certificat médical (aptitude à la pratique sportive),
1 photo d'identité,
La photocopie de l'assurance RC,
l'attestation de quotient CAF et 5 enveloppes timbrées.

Contact : Thierry Solibieda
01 43 08 87 27,
les mercredis matin
au gymnase Marcel Cerdan
à partir du 2 septembre.